



PRINCIPES ET METHODE POUR UNE BIOGRAPHIE – MISE A JOUR 2023

Des entretiens enregistrés

Nous convenons ensemble d'une série d'entretiens enregistrés à votre domicile (frais de déplacement à prévoir) ou à l'adresse de Passerelle des Mots, 4 rue de la Sinne à Mulhouse. L'enregistrement audio me permet d'être pleinement à l'écoute lors des interviews et de retranscrire fidèlement vos propos.

Une progression par validations successives

Dans la foulée de chaque entretien, je vous sou mets une retranscription écrite (format Word et PDF) pour relecture, corrections éventuelles et validation. Une fois la retranscription validée, l'entretien suivant est planifié.

Lorsque tous les entretiens ont été retranscrits et validés, l'ouvrage est mis en page et vous est transmis sous format Word et PDF.

Vous pourrez alors décider de le diffuser selon votre souhait, de l'imprimer, ou de le proposer à l'édition.

Chaque projet est unique

Chaque projet est unique, il faut compter entre 8 et 10 heures en moyenne pour raconter de manière relativement synthétique une vie entière (entre 8 et 10 entretiens). Chaque heure d'entretien génère en moyenne 5 à 6 heures de travail (retranscription, relecture, corrections, échanges, mise en page). Dans tous les cas, nous définissons ensemble un forfait à ne pas dépasser. L'échelonnement des paiements est envisageable.

Le tarif pour une heure d'écoute – avec retranscription, relecture, correction est fixé à **190 € en 2023**.

En option :

- Mise en page finale et création de la couverture : 45 € de l'heure
- Prestation d'intermédiaire avec l'imprimeur : 45 € de l'heure (compter de 1 à 3 h)
- Frais d'impression en sus

En moyenne, il faut généralement compter entre 1 800 € et 3 000 € pour une biographie. Avant de commencer la rédaction de votre ouvrage, nous nous mettons d'accord sur un plan provisoire et sur un volume d'heures pour les entretiens, ce qui permet d'établir un devis.

L'acompte de garantie

Le lancement du travail d'écriture est conditionné par le paiement d'un acompte de garantie de 190 € pour la première séance d'écoute.

Cet acompte de garantie est une avance sur les heures de travail effectuées lors de la première livraison.



Le premier rendez-vous

Il vise à préciser la méthode de travail, la fréquence des rencontres, l'ensemble des frais à prévoir, et à élaborer un plan cible pour pouvoir établir un devis estimatif.

Cette première rencontre est essentielle pour s'engager en connaissance de cause et s'assurer que la collaboration est possible et souhaitée de part et d'autre. L'engagement dans mon travail implique la confiance réciproque.

Ce premier rendez-vous est facturé 50€ (+ déplacement éventuel). En cas de validation du devis, cette somme sera décomptée de la première séance de travail.

Frais de déplacement :

Gratuit dans un rayon de 5 km. Au-delà, selon barème fiscal 4CV (déduit 5 km par trajet).